

Présentation par le cardinal André Vingt-Trois de « Caritas in veritate »



Avant d'entrer dans la présentation de grands repères de lecture de l'encyclique Caritas in Veritate, que j'ai le redoutable privilège de vous présenter maintenant, je voudrais vous partager une impression personnelle que j'ai retirée de cette première lecture. La troisième encyclique de Benoît XVI m'apparaît d'abord comme un formidable message d'espérance que le Pape veut adresser aux catholiques et, plus largement, à « tous les hommes de bonne volonté », selon la formule consacrée, c'est-à-dire à tous ceux qui sont intéressés par des réflexions inspirées par la foi chrétienne et qui sont disposés à les accueillir sans a priori négatif.

Ce message d'espérance est le suivant : l'humanité a la mission et les moyens de maîtriser le monde dans lequel nous vivons. Non seulement elle n'est pas soumise à une fatalité, mais encore elle peut transformer ce monde en agissant sur les événements et faire progresser la justice et l'amour dans les relations humaines, y compris dans le domaine social et économique, et même dans une période de crise comme celle que nous connaissons.

Cette espérance se fonde sur une conviction : dans l'univers, l'être humain a une dimension particulière qui lui permet de n'être pas soumis à la domination mécanique des phénomènes, qu'ils soient naturels ou économiques et sociaux. Il assume cette dimension particulière dans la mesure où il reconnaît qu'il se reçoit dans une relation à un plus grand que lui, un Absolu, plus grand que chacune de nos existences. Tout homme, qu'il soit croyant ou non, doit bien prendre position sur la question d'un jugement moral qui dépasse ses intérêts particuliers et dont sa conscience est le témoin. Bien sûr, pour les croyants, cette référence à une transcendance a un nom, c'est Dieu.

Si je voulais maintenant entrer dans la lecture de ce livre de plus de cent pages, la matinée n'y suffirait pas. Il ne faut pas évidemment y chercher un catalogue de solutions mais sur beaucoup de sujets de la vie sociale, l'encyclique est une stimulation pour exercer le jugement moral et pour mettre en œuvre les critères de ce jugement. C'est pour répondre à cette stimulation d'ailleurs que j'ai invité des responsables du monde politique, économique et social à se rassembler le mercredi 15 juillet prochain au Collège des Bernardins pour une présentation commentée de cette encyclique. Je me contenterai maintenant de vous donner quelques points de référence qui peuvent ressortir d'une première lecture.

- Tout d'abord, l'introduction, comme souvent chez le Pape Benoît XVI, n'est pas une simple formalité. Elle est un peu comme un discours de la méthode. Elle consiste en une sorte de commentaire du titre de l'encyclique : L'amour dans la vérité. Elle reprend un thème qui lui est cher sur les relations entre la raison et la foi. Il y développe une réflexion sur l'interaction entre l'amour et la vérité pour souligner combien chacune est dépendante de l'autre dans l'accomplissement de son registre propre. L'amour sans la vérité tourne au sentimentalisme ou au paternalisme inopérant. La vérité sans l'amour peut être efficace, mais risque toujours de s'enfermer dans une technique qui oublie la dimension propre de la personne humaine. Ainsi Benoît XVI nous dit : « Seule, la charité, éclairée par la lumière de la raison et de la foi permettra d'atteindre des objectifs de développement porteurs d'une valeur plus humaine et plus humanisante. »

- Il nous donne ainsi un des thèmes centraux de tout l'ouvrage qui est le développement. Sa démarche sur le développement s'inscrit d'abord dans la tradition de la doctrine sociale de l'Église, au moins pour la période moderne qui remonte à la fin du XIX^e siècle avec l'encyclique de Léon XIII Rerum Novarum de 1891. Dans cette relecture historique, il accorde une attention très particulière au Concile Vatican II, notamment la Constitution Gaudium et Spes, et à

l'encyclique de Paul VI *Populorum Progressio* de 1967, consacrée au « développement intégral » de l'homme. « Intégral », cela veut dire qui concerne la totalité de la personne dans chacune de ses dimensions. Ensuite, Benoît XVI fait une lecture de la situation présente à la lumière de ce programme vieux de plus de quarante ans.

- Il relève les progrès qui ont pu être accomplis, mais il souligne aussi l'aggravation de certaines situations, notamment dans l'écart croissant entre une richesse de plus en plus grande pour certain, certains individus et certains pays, et une pauvreté de plus en plus profonde entre les pays et à l'intérieur de chaque pays.

Je voudrais souligner encore deux points très importants de l'encyclique :

Il n'y a aucun domaine d'activité humaine qui échappe à la responsabilité morale. Ni le domaine économique, ni le domaine financier, ni le domaine technologique, ni le domaine de la recherche scientifique. La moralité et donc la valeur spécifiquement humaine des actions entreprises ne peut pas être seulement une question que l'on pose a posteriori quand tout est fini et décidé, pour aménager des corrections aux marges. Elle est inhérente à la totalité de la démarche, elle doit en être un élément constituant permanent. Elle repose sur une évaluation des finalités visées et des moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs. C'est la question du sens de l'action humaine personnelle et collective. La justice et le bien commun sont les deux critères pour évaluer ce qui est conforme à un développement vraiment humain.

Le deuxième point concerne la réflexion sur la mondialisation et son rapport au développement.

L'extension de la mondialisation pose des conditions nouvelles pour le développement en raison des interconnexions accrues et de l'internationalisation des échanges économiques et financiers. Cette situation conduit à examiner un certain nombre de questions, ce que fait l'encyclique, que je ne fais qu'énumérer : Le risque de laisser se développer une internationalisation exclusivement économique et financière et de négliger les dimensions sociales et culturelles de ce phénomène.

- La mondialisation a représenté et représente une chance pour un certain nombre de pays émergents. Elle a été et elle est aussi une catastrophe pour d'autres pays, faute d'une régulation internationale.

- La mondialisation suscite un nouvel équilibre entre les acteurs économiques, les états et la société civile. Notamment les champs d'action des états et leurs responsabilités ne sont plus les mêmes dans la mesure où beaucoup de centres de décisions ont pris une position internationale qui échappe à l'autorité particulière de chaque état, d'où la nécessité de reprendre à frais nouveaux la question d'une régulation internationale, y compris pour les organismes internationaux déjà existants.

- Elle pose la question de la répartition des ressources et des moyens de production. Il faut analyser les objectifs réels et les conditions des « délocalisations ». S'agit-il simplement de trouver ailleurs de lieux de production moins coûteux au détriment des populations parmi lesquelles on les installe - et en particulier au détriment de leurs droits sociaux - ou s'agit-il de répartir de manière plus équitable l'utilisation d'une technologie et la capacité d'entreprendre ?

Cette encyclique, imposante par sa taille et la multiplicité des sujets qu'elle aborde, est cependant unifiée par une perspective générale sur la responsabilité dans l'action économique et sociale. C'est le service de l'homme qui est le critère ultime et définitif du projet social. Ce n'est pas l'homme qui est au service d'un projet social. Mais quel service de l'homme, quelle promotion de l'homme sont recherchés ? Autrement dit, quels sont les modèles d'humanité qui servent de référence pour établir une évaluation de l'action économique ? Comment est respectée l'unité de la personne humaine dans tous les domaines de sa vie ? Comment éviter de fractionner la

perception de l'homme en fonction des critères de production ou en fonction des critères de consommation ? Comment reconnaître et servir l'unité de la personne humaine ? Un homme n'est jamais seulement un consommateur, jamais seulement un producteur, jamais seulement un esthète, jamais seulement un mystique. Il est tout à la fois un être de relation et de production, de consommation et d'échange gratuit, un être socialisé et acculturé. Cette encyclique est donc un commentaire d'une loi fondamentale de la doctrine sociale de l'Église : « pour tout l'homme et pour tous les hommes ».

+ cardinal André Vingt-Trois

✓ Caritas in veritate : réaction du Cardinal Barbarin



Notre charité est-elle vraie, concrète, et non pas seulement un amour de parole ? S'enracine-t-elle dans la vérité de l'homme et du monde ?

Voilà les deux questions suggérées par les traductions possibles de Caritas in veritate, le titre de la troisième encyclique de Benoît XVI : « La charité en vérité » ou « La charité dans la vérité ». Depuis maintenant quatre ans, l'enseignement du Pape, commencé avec Dieu est amour (Deus caritas est) se déploie à partir du mystère de la charité, et, pour la première fois, il aborde les questions sociales. Or, selon la formule de Paul VI, « toute action sociale engage une doctrine » : elle suppose une vision globale de « tout l'homme et [de] tous les hommes » (n° 55), où charité et vérité sont indissociables.

« La charité est la voie maîtresse de la doctrine sociale de l'Église, écrit Benoît XVI. Toute responsabilité et tout engagement définis par cette doctrine sont imprégnés de l'amour qui, selon l'enseignement du Christ, est la synthèse de toute la Loi (cf. Mt 22, 36-40). L'amour donne une substance authentique à la relation personnelle avec Dieu et avec le prochain. Il est le principe non seulement des micro-relations : rapports amicaux, familiaux, en petits groupes, mais également des macro-relations : rapports sociaux, économiques, politiques » (N° 2).

Fidèle au style que nous lui connaissons, Benoît XVI part toujours d'une contemplation de l'amour de Dieu et de la méditation des Écritures. Il écoute l'écho reçu de l'ensemble de la tradition chrétienne, en particulier ici dans l'enseignement du Pape Paul VI, pour aborder les questions telles qu'elles se posent aujourd'hui.

1 - La Bible affirme déjà que celui qui prétend aimer Dieu et ne garde pas les commandements ou n'aime pas son frère, est un menteur, « la vérité n'est pas en lui » (1 Jn 2, 4). Le chemin de la charité est concret et doit s'adapter sans cesse aux situations économiques et sociales nouvelles. Le Pape pose clairement les notions de justice et de bien commun, à partir desquelles il ne craint pas d'entrer dans des considérations très pratiques, en interrogeant par exemple sur la pertinence de la distinction entre entreprises « à but lucratif » et organisations « à but non lucratif » (n° 46), ou sur des organismes de coopération internationale qui consacrent une large part de leur budget à s'auto-alimenter, ou encore sur une conception de l'éthique environnementale aboutissant « soit [à] considérer la nature comme une réalité intouchable, soit, au contraire, [à] en abuser » (n° 48). En tout cela, l'économie n'est pas toujours le lieu d'humanité et de responsabilité qu'elle devrait être.

2 - Si l'action n'est pas fondée sur la vérité du monde et de l'homme, nos initiatives ne porteront pas un authentique fruit d'amour. « Compte tenu de la complexité des problèmes, écrit Benoît XVI, il est évident que les différentes disciplines scientifiques doivent collaborer dans une interdisciplinarité ordonnée. La charité n'exclut pas le savoir, mais le réclame, le promeut et

l'âme de l'intérieur. Le savoir n'est jamais seulement l'œuvre de l'intelligence ». Il résume son propos en une formule vigoureuse : « Le faire sans le savoir est aveugle, et le savoir sans amour est stérile » (n° 30). C'est dans la recherche de la vérité que les hommes trouveront le moteur et le fil conducteur de leur action. Le progrès et le développement auxquels la société travaille, supposent une connaissance profonde de « l'homme tout entier » et de la création. Il est clair qu'on doit agir avec cohérence et qu'on ne peut pas dissocier l'éthique sociale de celle de la vie, ou l'écologie humaine du respect de la création...

Le pape rend un vibrant hommage à son prédécesseur Paul VI, cité 78 fois ! C'est lui le premier qui, dans l'encyclique *Populorum progressio*, a compris et montré que la question sociale est devenue mondiale. Selon Benoît XVI, ce texte de 1967 représente une étape aussi importante que *Rerum novarum*, après la révolution industrielle du XIX^e siècle. Jean-Paul II, dans la même ligne, avait écrit : « la mondialisation, a priori, n'est ni bonne ni mauvaise. Elle sera ce que les personnes en feront ». La conviction de Paul VI est que la charité sait agir. « Celui qui est animé d'une vraie charité, écrivait-il, est ingénieux à découvrir les causes de la misère, à trouver les moyens de la combattre, à la vaincre résolument ».

En reliant des écrits de Paul VI aussi variés que *Populorum progressio*, *Humanae vitae* et l'exhortation *Evangelii nuntiandi*, Benoît XVI approfondit la notion de progrès, car, affirme-t-il, « plus de 40 ans après *Populorum progressio*, sa thématique de fond, le progrès, demeure un problème en suspens » (n° 33), parce qu'on a du mal à penser un développement intégral prenant en compte la tenue morale de la société dans son ensemble. C'est ainsi qu'à l'écologie de l'environnement doit correspondre une écologie de l'homme :

« Si le droit à la vie et à la mort naturelle n'est pas respecté, si la conception, la gestation et la naissance de l'homme sont rendues artificielles, si des embryons humains sont sacrifiés pour la recherche, la conscience commune finit par perdre le concept d'écologie humaine et, avec lui, celui d'écologie environnementale. Exiger des nouvelles générations le respect du milieu naturel devient une contradiction, quand l'éducation et les lois ne les aident pas à se respecter elles-mêmes. Le livre de la nature est unique et indivisible, qu'il s'agisse de l'environnement comme de la vie, de la sexualité, du mariage, de la famille, des relations sociales, en un mot du développement humain intégral. » (n° 51).

Benoît XVI, dans cet enseignement qui est comme une méditation ouverte, invite ainsi à ne jamais dissocier la vérité de la charité, pour parvenir à l'« élargissement de la raison » (n° 33), rendu nécessaire par les nouveaux défis de la mondialisation.

Puisque notre vocation est de mettre au service des hommes l'amour que nous recevons de Dieu, cette encyclique nous donne des critères intellectuels précieux et des lieux concrets de vérification pour mesurer la vérité de cet amour.

+ cardinal Philippe Barbarin